



Paris, le 4 mai 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

POUR UNE ECOLE SEREINE : LE SNETAA-EiL REÇU AU MINISTERE

Après l'agression d'une enseignante dans l'exercice de sa fonction dans un établissement scolaire la semaine dernière, le SNETAA lui a témoigné sympathie et solidarité.

Le SNETAA, premier syndicat dans les lycées professionnels depuis 1967, a souhaité que personne ne stigmatise ni un établissement particulier ni les lycées professionnels publics comme des lieux de violence.

Fort du travail quotidien auprès des collègues qui souffrent de la violence, le SNETAA a organisé des assises nationales contre la violence en février, relayées par des assises académiques qui se tiennent pendant cette période (le 28 avril dans l'Académie de Créteil, aujourd'hui dans l'Académie de Poitiers, demain à Lille, etc...)

Le Ministère a souhaité rencontrer notre organisation, majoritaire dans les lycées professionnels, le plus rapidement.

Le 3 mai 2006, le SNETAA a été reçu par Bernard THOMAS, Directeur adjoint de Cabinet du Ministre, ainsi qu'Emmanuel ROY, Conseiller Social et Mme CHARPENTIER nouvellement nommée au Cabinet.

La réunion de travail a duré plus de deux heures.

Après l'analyse de la situation, le SNETAA-eiL a fait part de ses demandes :

- création d'un comité national sur la violence en milieu scolaire
- généralisation des cellules d'intervention et d'écoute psychologiques dans les académies
- soutien juridique de l'Administration en déposant plaintes
- formation adaptée sur la violence auprès des futurs enseignants, stagiaires en IUFM
- développement de stages de formation académiques et dans les établissements dans le cadre de la formation continue-continuée

Le SNETAA-eiL a en outre demandé qu'il y ait un véritable travail d'appropriation du règlement intérieur par les élèves.

Le ministère a semblé intéressé par les propositions que nous avons faites et a souhaité approfondir cet échange lors d'autres réunions de travail.

D'autres points ont été évoqués même s'ils n'étaient pas à l'ordre du jour : circulaire de rentrée, conseil pédagogique, PLP en collège, détachement de professeurs certifiés dans le corps des PLP, socle commun.

Concernant ce dernier point, Gilles DE ROBIEN, Ministre de l'Education Nationale a invité Christian LAGE le 10 mai 2006 à échanger leurs analyses.